

Porter plainte contre assistante sociale cramif

Par lovelyfrench, le 26/02/2015 à 19:10

Bonjour

en longue maladie depuis 2 ans , avec un dossier "handicapé visuel " en attente de réponseà la mdph du 94 suite à 1 cataracte précoce à 40 ans ayant entrainé plusieurs interventions et toujours en rééducation en plus d 'un licenciement abusif pendant arret maladie, l assistante sociale cramif qui me suit s est plainte à sa supérieure de ma pseudo "agressivité " alors que je l accusais de non assistante à personne en danger

en effet j ai subi 3 agressions dans mon quartier avec menaces de mort réitérres dont 3 plaintes classées sans suite avec pour conséquence une perte de vision ayant entrainé une intervention chirurgicaleen urgence en juillet 2014

I assistante sociale cramif n apas transmis cette situation de risque mortel à sa hiérarche alors que ma santé s aggrave puisque en plus d un implant on vient de me diagnostiquer un glaucome sur un oeil qui aen plus une rétine plissée, je suis égalemnt suivie par un psycjiatre pour depression

la responsable hiérarchique de cette assistante cramif vient de m informer qu elle me coupait toutes les aides financières àttenant à mon problème de santé(j ai 550e par mois, il ya eu plus de 3000 euros de frais et me sparents ne peuvent plus m aider car malades eux aussi alors que je venais de déposer un dossier suite à mes nouveaux verres (443 euros)et qu on me retirait toute assistante sociale cramif alors que je suis encore en rééducaytion pendant 4 mois au moins et que mon chirurgien a précisé "aggravation" sur le certificat mdph puis je déposer plante pour mise en danger de la vie d autrui car mon assistante sociale a dit à sa hiérarchieue je n avais aucun problème et ne perdait absolument pas la vue alors qu elle me suit depuis 2 ans et qu elle a eu ts les documents médicaux sous les yeux en plus d une visite à domicile en 2013 après la deuxième intervention

je me retrouve sana assistante sociale sécurité socilae avec un dossier handicapé et 11 ans de demande de logement social ou dois je porter plainte contre cette assistante sociale. merci car je suis désespérée